



Accusé de réception en préfecture  
095-269500591-20230405-D-2023-08-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023

2023/1

Département du Val d'Oise  
Centre Communal d'Action Sociale de La Frette-sur-Seine

**Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale  
du 5 avril 2023  
Extrait du registre des délibérations  
Délibération n° D/2023/8**

Nombre de Membres :  
en exercice : 13  
présents : 8  
votants : 10

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril à 18 heures 30,  
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le  
30 mars 2023, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Président  
Mme Claudine THIRANOS, Vice-présidente  
Carole BERGER JACOB, Guy BIGON, Michel BOULESTEIX, Ghislaine CLEMENT, Marie-  
José DASSONVILLE, Marie-Hélène GOIX.

Étaient absents excusés : Brice BRUNET, Jean DECROIX, Jean-Michel GARROY  
(procuration donnée à Guy BIGNON), Chimina NEGLOKPE et Bernadette VOOGSGERD  
(procuration donnée à Philippe AUDEBERT)

Formant la majorité des membres en exercice.

Objet : BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2023 du Centre Communal d'Action  
Sociale qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 102 050 €

Mis aux voix, chapitre par chapitre, **le Conseil d'Administration, A L'UNANIMITE,**

**ADOpte** le Budget Primitif 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au  
registre.

Pour extrait conforme,  
Le Président du CCAS,

Philippe AUDEBERT

Accusé de réception en préfecture  
095-269500591-20230405-D-2023-08-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023

